

CULTURES LEGUMIERES Normandie

N°27 du 24 novembre 2011



CULTURES LEGUMIERES
CALVADOS – HAUTE NORMANDIE

CHOU :

*Suivi : Calvados : 3 parcelles : Chou-fleur et cabus
Haute-Normandie : 3 parcelles : Bruxelles et Milan*

Aleurode :

Dans le **Calvados** : aucun individu d'observé.

En **Haute-Normandie**, des nuages d'adultes d'aleurodes sont toujours présents dans certaines parcelles de choux de Milan.

Cette présence importante d'individu est préjudiciable pour la vente.

En choux de Bruxelles des développements de fumagine (feutrage noir) sont observés sur le miellat fabriqué par les aleurodes.

Les aleurodes apprécient particulièrement un temps chaud et sec.

Pucerons :

Aucun individu n'a été observé.

Piéride, teigne et noctuelle :

Ponctuellement des chenilles de noctuelle ainsi que de piéride sont signalées dans certaines parcelles en **Haute-Normandie**.

Ces chenilles peuvent être observées tant que les températures restent douces, puis elles vont se transformer en chrysalide afin de passer l'hiver.

Maladie des taches noires :

Dans le **Calvados**, des taches de cette maladie ont été observées dans une parcelle de choux cabus blancs en cours de récolte sur les feuilles les plus âgées de l'ensemble des pieds.

Cette maladie se développe en conditions humides quelle que soit la température.

CAROTTE, PERSIL ET CELERI :

Suivi : Calvados : 2 parcelles de carotte et 1 de céleri.

Sclérotinia :

Des attaques de cette maladie (feutrage cotonneux blanc sur les vieilles feuilles) ont été observées dans le **Calvados** dans les deux parcelles de carotte.

Ce champignon est favorisé par un temps humide et doux en présence d'une végétation importante.

Animateur référent :

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
Tél : 02. 31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant :

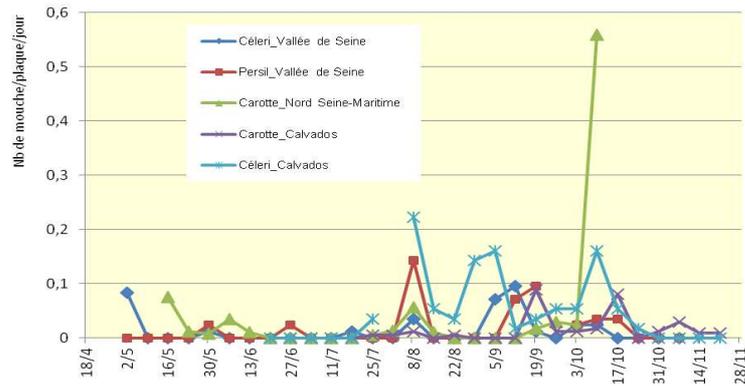
Marielle SUIRE
CA 76
Tél : 02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication :

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture de
Normandie

Mouche de la carotte :

Evolution des captures de mouche de la carotte Calvados-Haute-Normandie - 2011



Dans le **Calvados**, faible capture en carotte, aucune en céleri.

POIREAU :

Suivi : Calvados : 1 parcelle

Haute-Normandie : 4 parcelles

Mouche mineuse :

Comme dans le précédent bulletin, des pupes et des asticots de mouche mineuse sont constatés en **Haute-Normandie** :

- Ponctuellement dans les parcelles conventionnelles,
- Fréquemment dans les parcelles conduites en AB et dans de très nombreux jardins de particuliers.

A cette saison, la présence de larves jaune pâle ainsi que de pupes (petit tonnelet brun rougeâtre) au sein même des tissus est typique de la mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma*.



Pupe au sein des tissus (FREDON BN)
Taille réelle : 3 à 4 mm de long

Rouille :

La présence de cette maladie est hétérogène en fonction des parcelles, des variétés et du mode de conduite :

- En **Haute-Normandie**, cette présence varie de 0 à 100% des plants observés, de la présence de quelques pustules jusqu'aux feuilles âgées complètement recouvertes.
- Dans le **Calvados**, des pustules sporulantes de rouille ont été relevées sur 32% des poireaux observés.

Dans les deux zones, des pustules peuvent être également observées sur les jeunes feuilles.

Cette maladie est favorisée par la présence d'humidité et des températures comprises entre 14 et 18°C.

PROCHAIN BULLETIN LE 15 DECEMBRE

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »